



**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
31 décembre 2009
Français
Original : arabe

**Assemblée générale
Soixante-quatrième session
Point 15 de l'ordre du jour
La situation au Moyen-Orient**

**Conseil de sécurité
Soixante-quatrième année**

**Lettres identiques datées du 29 décembre 2009,
adressées au Secrétaire général et au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
du Liban auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint un état récapitulatif des violations commises par Israël du 1^{er} au 7 décembre 2009 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de la soixante-quatrième session de l'Assemblée générale, au titre du point 15 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Nawaf Salam



**Annexe aux lettres identiques datées du 29 décembre 2009
adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil
de sécurité par le Représentant permanent du Liban
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Violations, agressions et autres activités israéliennes
recensées entre le 1^{er} et le 7 décembre 2009**

Violations aériennes

Le 1^{er} décembre 2009, entre 7 heures et 11 h 50, un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien au-dessus de Naqoura, puis survolé en décrivant des cercles les régions du sud avant de repartir en volant au-dessus de Rmeïch.

- Le même jour, entre 7 h 15 et 11 h 50, un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien au-dessus de Naqoura, puis volé en décrivant des cercles au-dessus des régions du sud, avant de repartir en survolant Naqoura.

Le 2 décembre 2009, huit avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais au-dessus de Kafr Killa, six à 13 h 9, et deux à 13 h 14, puis ont survolé en décrivant des cercles toutes les régions du Liban avant de repartir, à 13 h 50, en passant au-dessus de Naqoura.

- Le même jour, entre 14 heures et 15 heures, deux avions de combat de l'ennemi israélien, volant en direction du nord, ont violé l'espace aérien libanais au-dessus de la mer, au large de Chakka, puis ont survolé en décrivant des cercles toutes les régions du Liban avant de repartir en passant au-dessus de Rmeïch.
- Le même jour, entre 7 h 25 et 21 h 30, un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien volant en direction du nord a violé l'espace aérien au-dessus de Naqoura, puis a survolé en décrivant des cercles, le sud du Liban, avant de repartir en passant au-dessus de Rmeïch.

Le 3 décembre 2009, entre 6 h 45 et 21 h 25, un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien au-dessus de Naqoura, puis a survolé en décrivant des cercles Beyrouth et ses environs, avant de repartir en volant au-dessus de Naqoura.

Le 7 décembre 2009, entre 9 heures et 11 heures, deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais au-dessus de la mer, au large de Naqoura, puis ont volé en décrivant des cercles au-dessus de toutes les régions du Liban avant de repartir en passant au-dessus de Naqoura.

- Le même jour, entre 9 h 3 et 14 h 10, quatre avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais au-dessus de Rmeïch, puis ont volé en décrivant des cercles au-dessus de toutes les régions du Liban avant de repartir en volant au-dessus de la mer au large de Naqoura.
- Le même jour, entre 13 h 3 et 14 heures, deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais au-dessus de Yaroun puis ont

survolé en décrivant des cercles le sud du Liban avant de repartir en volant au-dessus de Alma-ach-Chaab.

Violations maritimes

Néant

Violations terrestres

Le 1^{er} décembre 2009, dans la ville de Tyr de même que dans le centre de la Défense civile situé à Bint Jbaïl et dans plusieurs centres militaires relevant de la branche des Services de renseignements pour le sud, des appels téléphoniques émanant de l'ennemi israélien et annonçant le versement d'une récompense de 10 millions de dollars en échange d'informations sur les soldats israéliens disparus au Liban ont été reçus sur des postes civils fixes.

- Le même jour, à 10 h 30, l'ennemi israélien a appelé sur plusieurs lignes de téléphone cellulaire pour annoncer le versement de 10 millions de dollars en échange d'informations sur les soldats israéliens disparus au Liban.

Le 3 décembre 2009, à 19 h 45, certains centres de distribution militaires ont reçu des messages téléphoniques préenregistrés de l'ennemi israélien, offrant 10 millions de dollars à quiconque détiendrait des renseignements sur les soldats israéliens disparus au Liban, et demandant d'appeler le numéro 442080808 ou d'écrire à l'adresse électronique indiquée sur le site www.10million.org en promettant de tenir secrète l'identité des auteurs de ces appels ou courriers.